



Décision de radiodiffusion CRTC 2012-384

Version PDF

Référence au processus : Demande de la partie 1 affichée le 18 mai 2012

Ottawa, le 17 juillet 2012

Société Radio-Canada
L'ensemble du Canada

Demande 2012-0509-7

Révocation des licences des stations réémettrices CBIT Sydney et CBKST Saskatoon, et modification de licences en vue de supprimer les émetteurs analogiques de 23 stations de télévision de langues anglaise et française

*Le Conseil **révoque** à compter du 1^{er} août 2012 les licences de radiodiffusion de CBIT Sydney et CBKST Saskatoon et leurs émetteurs. De plus, le Conseil **approuve** la demande de modification des licences de 23 stations de télévision de langues anglaise et française exploitées par la Société Radio-Canada afin de supprimer toute référence aux émetteurs analogiques. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} août 2012. La SRC prévoit cesser l'exploitation de tous ces émetteurs le 31 juillet 2012.*

La demande

1. La Société Radio-Canada (la SRC) a déposé une demande en vue de révoquer les licences de radiodiffusion de ses entreprises de programmation de télévision CBIT Sydney (Nouvelle-Écosse)¹ et CBKST Saskatoon (Saskatchewan)² et leurs émetteurs (énumérés dans l'annexe 1, conformément à la demande de la SRC en date du 4 avril 2012). La SRC souhaite également supprimer de ses licences toute référence aux émetteurs analogiques de ses 23 stations de télévision de langues anglaise et française (énumérés dans l'annexe 2, conformément à sa demande du 5 mai 2012). La SRC prévoit cesser l'exploitation de tous ces émetteurs le 31 juillet 2012.

Interventions

2. Le Conseil a reçu de nombreuses interventions déposées par des personnes provenant de toutes les régions du Canada qui s'opposent au projet de la SRC de cesser la transmission de ses signaux de télévision en mode analogique ou qui proposent des commentaires.

¹ CBIT Sydney rediffuse actuellement la programmation de CBHT-DT Halifax.

² CBKST Saskatoon rediffuse actuellement la programmation de CBKT-DT Regina.

3. Certains intervenants sont d'avis que le projet de la SRC est discriminatoire envers les Canadiens à faibles revenus et ceux qui vivent dans des régions rurales. Selon eux, la SRC est un radiodiffuseur public national qui devrait, à ce titre, desservir équitablement tous les Canadiens et non les desservir en fonction de leurs revenus ou de leur lieu de résidence. Ils ajoutent que le service par câble, par internet ou par satellite nécessaire à la réception du service de télévision de la SRC n'est pas à la portée de toutes les bourses et qu'il n'est donc jamais raisonnable de devoir s'attendre à payer ce signal puisque chacun contribue déjà au financement de la SRC à titre de contribuable.
4. De nombreux intervenants invitent la SRC à tenir des consultations publiques dans leur localité pour étudier des solutions de remplacement. Plusieurs intervenants proposent de nombreux autres moyens d'éviter l'arrêt de l'exploitation des émetteurs analogiques ou la perte du signal de télévision de la SRC dans les localités concernées, y compris dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Certains pensent que la SRC n'a pas averti ces communautés en temps et lieux et critiquent ses activités de communication avec le public.
5. Outre ces commentaires de particuliers, le Conseil a reçu des interventions de représentants élus et de fonctionnaires gouvernementaux, dont le Commissaire aux langues officielles, qui se disent préoccupés par le service offert à leurs électeurs. Le Conseil souligne notamment les inquiétudes liées à l'incidence des plans de la SRC sur les services offerts aux CLOSM.

Réplique du demandeur

6. Dans la réplique, la SRC expose les raisons financières et technologiques qui justifient la fin de la transmission en mode analogique, ainsi que ses plans destinés à informer le public des prochains changements.
7. Plus précisément, la SRC souligne sa situation financière, le nombre relativement faible de foyers qui dépendent de la transmission en direct pour recevoir son service et la disponibilité d'autres solutions viables pour recevoir son signal de télévision. La SRC souligne de plus que la *Loi sur la radiodiffusion* (la Loi) l'oblige à gérer ses ressources de façon efficiente et aussi efficacement que possible pour exécuter son mandat. Elle décrit les difficultés qu'elle éprouve pour acheter des pièces et un équipement devenus obsolètes et de moins en moins disponibles. La SRC précise que la fermeture de son réseau de télévision analogique permettrait d'économiser au moins 10 millions de dollars par an en frais d'exploitation tout en générant des revenus grâce à la vente d'actif.
8. Compte tenu de tout ce qui précède, la SRC fait valoir qu'elle dessert mieux l'intérêt public en investissant, dans des services de programmation dont les budgets sont aussi menacés par des compressions, toutes les économies obtenues par l'élimination de son réseau analogique obsolète et tous les profits découlant de l'aliénation de ses terrains, équipements, tours et immeubles.

Analyse et décision du Conseil

9. Le Conseil a étudié les observations reçues en réponse à la présente instance et pris note des préoccupations des nombreuses parties à l'égard de la disponibilité des services de la SRC.
10. Le Conseil note également que les licences semblables à celles que détient la SRC sont des autorisations - et non une obligation - de diffusion. Autrement dit, bien qu'il ait la discrétion voulue pour refuser de révoquer des licences de radiodiffusion, y compris à la demande d'un titulaire, le Conseil ne peut obliger la SRC ou tout autre radiodiffuseur à poursuivre l'exploitation de ses stations et de ses émetteurs.
11. Le Conseil note qu'il existe plusieurs solutions de remplacement, y compris un service de base gratuit qui comprend certains services de télévision de la SRC et qui offert par Shaw Direct TV dans le contexte de la solution de télévision locale par satellite. Plus précisément, le Conseil a permis à Shaw, en marge de la décision l'autorisant à acheter l'actif de Canwest Global³, d'affecter une partie de ses avantages tangibles à la fourniture de services locaux et régionaux gratuits et aux services d'installation et de d'équipement de réception par satellite que devront avoir les foyers qui n'auront plus accès aux stations en direct à l'issue de la transition au numérique. La solution de télévision locale par satellite a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2012 ainsi que la disponibilité des fonds destinés à une campagne d'information dans les médias locaux des marchés concernés.
12. Le Conseil a aussi évalué l'incidence de ce changement sur les CLOSM. Bien que de nombreuses parties, dont la Fédération des communautés francophones et acadienne et la Ville de Windsor, acceptent les raisons invoquées par la SRC pour justifier la fermeture de ses émetteurs analogiques, elles notent que les foyers qui n'ont accès à un service de télévision d'une CLOSM que par l'entremise des signaux en direct de la SRC ne pourront plus y accéder. D'autres intervenants, dont l'English Language Arts Network et le Commissaire aux langues officielles, s'inquiètent aussi de voir que la SRC, qui s'apprête à fermer ses émetteurs analogiques, n'a pas communiqué comme elle aurait dû avec les CLOSM pour expliquer l'incidence de cette fermeture ou présenter les solutions de remplacement permettant de préserver un service dans une CLOSM.
13. Le Conseil note les préoccupations susmentionnées et traitera de la fourniture des services de la SRC aux CLOSM lors du prochain renouvellement de licence.
14. Compte tenu de tout ce qui précède et conformément aux articles 9(1)(e) et 24(2) de la Loi, le Conseil **révoque** à compter du 1^{er} août 2012 les licences de radiodiffusion de la SRC pour CBIT Sydney et CBKST Saskatoon et leurs émetteurs énumérés à l'annexe 1. Le Conseil **approuve** également les modifications proposées aux licences de toutes les stations énumérées à l'annexe 2 afin d'en supprimer toute référence aux

³ *Changement du contrôle effectif des filiales de radiodiffusion autorisées de Canwest Global Communications Corp.*, décision de radiodiffusion CRTC 2010-782, 22 octobre 2010.

émetteurs analogiques des 23 stations de télévision de langues anglaise et française de la SRC. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} août 2012.

Secrétaire général

**La présente décision et l'annexe appropriée doivent être annexées aux licences des stations énumérées dans l'annexe 2.*

Annexe 1 à la décision de radiodiffusion CRTC 2012-384

Licences à révoquer

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBIT-TV⁴		Sydney	N.-É.
	CBIT-17	Bay St. Lawrence	N.-É.
	CBIT-2	Cheticamp	N.-É.
	CBIT-16	Dingwall	N.-É.
	CBIT-15	Ingonish	N.-É.
	CBIT-19	Inverness	N.-É.
	CBIT-4	Mabou	N.-É.
	CBIT-5	Margaree	N.-É.
	CBIT-20	Middle River	N.-É.
	CBIT-6	Northeast Margaree	N.-É.
	CBIT-3	Pleasant Bay	N.-É.
	CBIT-18	Whycocomagh	N.-É.

⁴ CIBT-TV Sydney (Nouvelle-Écosse) est une station réémettrice de CBHT Halifax et ne diffuse aucune programmation locale.

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBKST⁵		Saskatoon	Sask.
	CBKBT	Beauval	Sask.
	CBKDT	Buffalo Narrows	Sask.
	CBKST-11	Greenwater Lake	Sask.
	CBKCT	Ile-à-la-Crosse	Sask.
	CBKDT-2	La Loche	Sask.
	CBKST-2	La Ronge	Sask.
	CBKST-3	Leoville	Sask.
	CBCS-TV-1	Meadow Lake	Sask.
	CBKST-5	Montreal Lake	Sask.
	CBKST-15	Nipawin	Sask.
	CBKST-10	North Battleford	Sask.
	CBKDT-1	Palmbere Lake	Sask.
	CBKPT	Patuanak	Sask.
	CBKST-6	Pinehouse Lake	Sask.
	CBKST-9	Prince Albert	Sask.
	CBKST-8	Southend	Sask.
	CBKST-13	Spiritwood	Sask.
	CBKST-4	Stanley Mission	Sask.
	CBKST-1	Stranraer	Sask.

⁵ CBKST Saskatoon est une station réémettrice de CBKT Regina et ne diffuse aucune programmation locale.

Annexe 2 à la décision de radiodiffusion CRTC 2012-384

**Licences devant être modifiées par suite de la mise hors service de tous
les réémetteurs**

CBC Television

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBNT-DT		St. John's	T.-N.-L
	CBNAT-1	Baie Verte	T.-N.-L
	CBNAT-24	Baie Verte	T.-N.-L
	CBNT-27	Bay l'Argent	T.-N.-L
	CBNT-23	Belleoram	T.-N.-L
	CBYT-3	Bonne Bay	T.-N.-L
	CBNAT-18	Brent's Cove	T.-N.-L
	CBNAT-2	Buchans	T.-N.-L
	CBNAT-7	Carmanville	T.-N.-L
	CBNT-21	Cartwright	T.-N.-L
	CBNLT-1	Churchill Falls	T.-N.-L
	CBNT-10	Clareville	T.-N.-L
	CBNAT-16	Coachman's Cove	T.-N.-L
	CBNAT-8	Conche	T.-N.-L
	CBYT	Corner Brook	T.-N.-L
	CBYT-6	Cow Head	T.-N.-L
	CBYAT	Deer Lake	T.-N.-L
	CBNT-7	Elliston	T.-N.-L
	CBNT-5	Fermeuse	T.-N.-L
	CBMRT	Fermont	Qc
	CBNT-38	Ferryland	T.-N.-L
	CBNAT-20	Fleur de Lys	T.-N.-L
	CBNAT-6	Fogo Island	T.-N.-L
	CBNT-33	Fortune	T.-N.-L
	CBNAT-10	Fox Harbour	T.-N.-L

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBNT-14	Gambo/Middle Brook	T.-N.-L
	CBYT-12	Gillams	T.-N.-L
	CBNT-13	Glovertown	T.-N.-L
	CFLA-TV	Goose Bay	T.-N.-L
	CBNAT	Grand Falls	T.-N.-L
	CBNAT-23	Hampden	T.-N.-L
	CBNT-22	Harbour Breton	T.-N.-L
	CBYT-10	Harbour Le Cou	T.-N.-L
	CBNT-29	Harbour Mille	T.-N.-L
	CBNAT-19	Harbour Round	T.-N.-L
	CBYT-9	Hawkes Bay	T.-N.-L
	CBNT-24	Hermitage	T.-N.-L
	CBNT-18	Hickman's Harbour	T.-N.-L
	CBNHT	Hopedale	T.-N.-L
	CBYT-2	Irishtown	T.-N.-L
	CBNAT-21	La Scie	T.-N.-L
	CBNLT	Labrador City	T.-N.-L
	CBNT-35	Lamaline	T.-N.-L
	CBYT-13	Lark Harbour	T.-N.-L
	CBNT-36	Lawn	T.-N.-L
	CBNT-8	Little Hearts Ease	T.-N.-L
	CBNT-34	Lord's Cove	T.-N.-L
	CBNT-20	Lumsden	T.-N.-L
	CBNMT	Makkovik	T.-N.-L
	CBNT-3	Marystown	T.-N.-L
	CBNAT-5	Millertown	T.-N.-L
	CBNAT-14	Ming's Bight	T.-N.-L
	CBNAT-9	Mount St. Margaret	T.-N.-L
	CBNAT-11	Musgrave Harbour	T.-N.-L
	CBNT-17	Musgravetown	T.-N.-L

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBNBT	Nain	T.-N.-L
	CBNT-11	North West Brook	T.-N.-L
	CBNAT-17	Pacquet/Woodstock	T.-N.-L
	CBNT-37	Petty Harbour	T.-N.-L
	CBNT-2	Placentia	T.-N.-L
	CBNT-32	Port Blandford	T.-N.-L
	CBNAT-12	Port Hope Simpson	T.-N.-L
	CBNT-1	Port Rexton	T.-N.-L
	CBYT-4	Port-aux-Basques	T.-N.-L
	CBYT-8	Portland Creek	T.-N.-L
	CBNPT	Postville	T.-N.-L
	CBNT-25	Ramea	T.-N.-L
	CBNT-19	Random Island	T.-N.-L
	CBNT-40	Riverhead	T.-N.-L
	CBNAT-22	Roddickton	T.-N.-L
	CBYT-11	Rose Blanche	T.-N.-L
	CBNAT-15	Seal Cove (White Bay)	T.-N.-L
	CBNAT-13	Springdale	T.-N.-L
	CBNT-4	St. Alban's	T.-N.-L
	CBYT-5	St. Andrew's	T.-N.-L
	CBNAT-4	St. Anthony	T.-N.-L
	CBNT-30	St. Bernard's	T.-N.-L
	CBNT-12	St. Jones Within	T.-N.-L
	CBNT-28	St. Lawrence	T.-N.-L
	CBNT-6	St. Mary's	T.-N.-L
	CBNT-26	St. Vincent's	T.-N.-L
	CBYT-1	Stephenville	T.-N.-L
	CBNT-41	Sunnyside	T.-N.-L
	CBNT-31	Swift Current	T.-N.-L
	CBNT-39	Trepassey	T.-N.-L

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBNT-16	Trinity/Wareham	T.-N.-L
	CBYT-7	Trout River	T.-N.-L
	CBNT-15	Wellington/Hare Bay	T.-N.-L
	CBNT-9	Wesleyville	T.-N.-L
	CBYT-14	York Harbour	T.-N.-L
CBHT-DT		Halifax	N.-É.
	CBHT-14	Aspen	N.-É.
	CBHT-18	Blue Mountain	N.-É.
	CBHT-9	Caledonia	N.-É.
	CBHT-15	Country Harbour	N.-É.
	CBHT-7	Digby	N.-É.
	CBHT-19	Garden of Eden	N.-É.
	CBHT-13	Goshen	N.-É.
	CBHT-1	Liverpool	N.-É.
	CBHT-12	Lochaber	N.-É.
	CBHT-6	Middleton	N.-É.
	CBHT-11	Mulgrave	N.-É.
	CBHT-5	New Glasgow	N.-É.
	CBHT-4	Sheet Harbour	N.-É.
	CBHT-2	Shelburne	N.-É.
	CBHT-16	Sherbrooke	N.-É.
	CBHT-17	Sunnybrae	N.-É.
	CBHT-8	Truro	N.-É.
	CBHT-10	Weymouth	N.-É.
	CBHT-3	Yarmouth	N.-É.
CBCT-DT		Charlottetown	Î.-P.-É.
	CBCT-2	Elmira	Î.-P.-É.
	CBCT-1	St. Edward/St. Louis	Î.-P.-É.
CBAT-DT		Fredericton	N.-B.
	CBAT-TV-6	Boiestown	N.-B.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBAT-TV-1	Bon Accord	N.-B.
	CBAT-TV-4	Campbellton	N.-B.
	CBAT-TV-5	Doaktown	N.-B.
	CBAT-TV-2	Moncton	N.-B.
	CBAT-TV-3	Newcastle	N.-B.
	CBAT-TV	Saint John	N.-B.
CBMT-DT		Montréal	Qc
	CBJET-1	Alma	Qc
	CBMIT	Baie-Comeau	Qc
	CBMST	Blanc Sablon	Qc
	CBVB-TV	Chandler	Qc
	CBMCT	Chibougamau	Qc
	CBJET	Chicoutimi	Qc
	CBMGT	Chisasibi (Fort-George)	Qc
	CBVA-TV	Escuminac	Qc
	CBVG-TV	Gaspé	Qc
	CBMUT	Harrington Harbour	Qc
	CBMYT	Iles-de-la-Madeleine	Qc
	CBMLT	La Tabatière	Qc
	CBMET	La Tuque	Qc
	CBVD-TV	Malartic	Qc
	CBVU-TV	Maniwaki	Qc
	CBMMT	Murdochville	Qc
	CBVN-TV	New Carlisle	Qc
	CBVR-TV	New Richmond	Qc
	CBMVT	Old Fort Bay	Qc
	CBVP-TV	Percé	Qc
	CBVF-TV	Port-Daniel (partie est)	Qc
	CBMDT	Poste-de-Mistassini	Qc
	CBVE-TV	Québec	Qc

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBMPT	Rivière-Saint-Paul	Qc
	CBMXT	Saint-Augustin (Saguenay)	Qc
	CBSET-1	Schefferville	Qc
	CBSET	Sept-Îles	Qc
	CBMT-3	Sherbrooke	Qc
	CBMT-4	Thetford Mines	Qc
	CBMT-1	Trois-Rivières	Qc
	CBVH-TV	Wakeham	Qc
	CBMHT	Waskaganish	Qc
	CBVW-TV	Waswanipi	Qc
	CBMNT	Wemindji	Qc
CBOT-DT		Ottawa	Ont.
	CBOT-2	Barry's Bay	Ont.
	CBOT-1	Foymount	Ont.
	CBOT-4	Maynooth	Ont.
	CBOT-5	McArthur Mills	Ont.
	CBOT-6	Pembroke	Ont.
	CBOT-3	Whitney	Ont.

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBLT-DT		Toronto	Ont.
	CBLIT	Armstrong	Ont.
	CBLET	Attawapiskat	Ont.
	CBLAT-5	Beardmore	Ont.
	CBCU-TV	Chapleau	Ont.
	CBLN-TV-3	Chatham	Ont.
	CBEC-TV	Elliot Lake	Ont.
	CBLDT	Fort Albany	Ont.
	CBLHT	Fort Hope	Ont.
	CBLCT	Fraserdale	Ont.
	CBLGT	Geraldton	Ont.
	CBCC-TV	Hearst	Ont.
	CBLAT-6	Hornepayne	Ont.
	CBLT-2	Huntsville	Ont.
	CBLT-9	Kapuskasing	Ont.
	CBLT-8	Kearns	Ont.
	CBLN-TV-1	Kitchener	Ont.
	CBCE-TV	Little Current	Ont.
	CBLN-TV	London	Ont.
	CBLAT-1	Manitouwadge	Ont.
	CBLAT-4	Marathon	Ont.
	CBCO-TV-1	Moosonee	Ont.
	CBLN-TV-6	Normandale	Ont.
	CBLT-4	North Bay	Ont.
	CBLT-3	Parry Sound	Ont.
	CBLN-TV-2	Sarnia	Ont.
	CBLT-5	Sault Ste. Marie	Ont.
	CBLT-6	Sudbury	Ont.
	CBCQ-TV-1	Temagami	Ont.
	CBLT-7	Timmins	Ont.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBLAT-3	Wawa	Ont.
	CBLAT-2	White River	Ont.
	CBLN-TV-5	Wiarton	Ont.
	CBLN-TV-4	Wingham	Ont.
CBWT-DT		Winnipeg	Man.
	CBWCT-1	Atikokan	Ont.
	CBWT-1	Big Trout Lake	Ont.
	CBDE-TV	Brochet	Man.
	CHFC-TV	Churchill	Man.
	CBWNT	Cross Lake	Man.
	CBWIT-2	Cumberland House	Sask.
	CBWST	Dauphin	Man.
	CBWDT	Dryden	Ont.
	CBWJT	Ear Falls	Ont.
	CBWHT-2	Easterville	Man.
	CBWGT-2	Fairford	Man.
	CBWGT	Fisher Branch	Man.
	CBWBT	Flin Flon	Man.
	CBWCT	Fort Frances	Ont.
	CBWLT	Gillam	Man.
	CBWXT	Gods Lake Narrows	Man.
	CBWHT	Grand Rapids	Man.
	CBWDT-2	Ignace	Ont.
	CBWBT-2	Island Falls	Sask.
	CBWGT-1	Jackhead	Man.
	CBWAT	Kenora	Ont.
	CBWT-2	Lac du Bonnet	Man.
	CBWQT	Leaf Rapids	Man.
	CBWZT	Little Grand Rapids	Man.
	CBWRT	Lynn Lake	Man.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBWYT	Mafeking	Man.
	CBWGT-3	Manigotagan	Man.
	CBWUT	McCusker Lake	Man.
	CBWIT-1	Moose Lake	Man.
	CBWPT	Nelson House	Man.
	CBWOT	Norway House	Man.
	CBWDT-4	Osnaburgh	Ont.
	CBWVT	Oxford House	Man.
	CBWBT-3	Pelican Narrows	Sask.
	CBWDT-5	Pickle Lake	Ont.
	CBWDT-6	Pikangikum	Ont.
	CBWT-3	Piney	Man.
	CBDI-TV	Poplar River	Man.
	CBWBT-1	Pukatawagan	Man.
	CBWET	Red Lake	Ont.
	CBWDT-7	Sandy Lake	Ont.
	CBWDT-3	Savant Lake	Ont.
	CBDG-TV	Shamattawa	Man.
	CBWDT-1	Sioux Lookout	Ont.
	CBWAT-1	Sioux Narrows	Ont.
	CBWKT	Snow Lake	Man.
	CBWQT-1	South Indian Lake	Man.
	CBWIT	The Pas	Man.
	CBWTT	Thompson	Man.
	CBWWT	Waasagomach	Man.
	CBWMT	Wabowden	Man.

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBKT-DT		Regina	Sask.
	CBCP-TV-2	Cypress Hill	Sask.
	CBKAT-2	Fond du Lac	Sask.
	CBKT-3	Fort Qu'Appelle	Sask.
	CBKGT	Gravelbourg	Sask.
	CBKT-10	Hudson Bay	Sask.
	CBKT-1	Moose Jaw	Sask.
	CBKT-9	Norquay	Sask.
	CBCP-TV-3	Ponteix	Sask.
	CBKT-5	Riverhurst	Sask.
	CBCP-TV-1	Shaunavon	Sask.
	CBKAT-3	Stony Rapids/Black Lake	Sask.
	CBKT-4	Swift Current	Sask.
	CBKAT	Uranium City	Sask.
	CBKT-7	Warmley	Sask.
	CBKT-2	Willow Bunch	Sask.
	CBKT-8	Wynyard	Sask.
	CBKT-6	Yorkton	Sask.
CBXT-DT		Edmonton	Alb.
	CBXT-1	Athabasca	Alb.
	CBXAT-14	Beaverlodge	Alb.
	CBXAT-7	Chateh	Alb.
	CBXT-14	Coronation	Alb.
	CBXT-11	Daysland	Alb.
	CBXT-12	Forestburg	Alb.
	CBXBT	Fort Chipewyan	Alb.
	CBXT-6	Fort McMurray	Alb.
	CBXAT-5	Fort Vermilion	Alb.
	CBXT-7	Fox Creek	Alb.
	CBXAT-10	Fox Lake	Alb.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBXAT	Grande Prairie	Alb.
	CBXAT-4	High Level	Alb.
	CBXAT-2	High Prairie	Alb.
	CBXT-3	Hinton	Alb.
	CBXT-4	Jasper	Alb.
	CBXAT-9	Jean d'Or	Alb.
	CBXT-5	Lac La Biche	Alb.
	CBXAT-3	Manning	Alb.
	CBXAT-6	Paddle Prairie	Alb.
	CBXAT-1	Peace River	Alb.
	CBXT-8	Plamondon	Alb.
	CBXAT-8	Rainbow Lake	Alb.
	CBXT-13	Red Deer	Alb.
	CBXAT-11	Slave Lake	Alb.
	CBXAT-12	Wabasca	Alb.
	CBXT-2	Whitecourt	Alb.
CBRT-DT		Calgary	Alb.
	CBRT-1	Banff	Alb.
	CBRT-10	Bellevue	Alb.
	CBRT-8	Burmis	Alb.
	CBRT-12	Cardston	Alb.
	CBRT-11	Coleman	Alb.
	CBRT-16	Coutts/Milk River	Alb.
	CBRT-15	Cowley	Alb.
	CBRT-14	Drumheller	Alb.
	CBRT-2	Drumheller West	Alb.
	CBCA-TV-1	Etzikom	Alb.
	CBRT-13	Harvie Heights	Alb.
	CBRT-4	Lake Louise	Alb.
	CBRT-6	Lethbridge	Alb.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBRT-9	Pincher Creek	Alb.
	CBRT-5	Rosemary	Alb.
	CBRT-7	Waterton Park	Alb.
CBUT-DT		Vancouver	C.-B.
	CBUT-16	Alert Bay	C.-B.
	CBUO-TV	Bamfield	C.-B.
	CBUIT-1	Bella Bella	C.-B.
	CBUIT-3	Bella Coola	C.-B.
	CBUJ-TV	Blue River	C.-B.
	CBUDT	Bonnington Falls	C.-B.
	CBUT-4	Bowen Island	C.-B..
	CBUT-34	Brackendale	C.-B.
	CBUT-39	Braeloch	C.-B.
	CBUT-8	Campbell River	C.-B.
	CBUBT-1	Canal Flats	C.-B.
	CBUAT-2	Castlegar	C.-B.
	CBUT-2	Chilliwack	C.-B.
	CBUT-25	Chilliwack	C.-B.
	CBUAT-7	Christina Lake	C.-B.
	CBUT-20	Coal Harbour	C.-B.
	CBUBT-7	Cranbrook	C.-B.
	CBUCT-1	Crawford Bay	C.-B.
	CBUCT-4	Crescent Valley	C.-B.
	CBUCT-2	Creston	C.-B.
	CBUBT-4	Donald Station	C.-B.
	CBUT-44	Enderby	C.-B.
	CBUBT-8	Fernie	C.-B.
	CBUBT-9	Fernie	C.-B.
	CBUBT-13	Field	C.-B.
	CBUGT	Fort Nelson	C.-B.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBUAT-3	Fruitvale/Montrose	C.-B.
	CBUT-12	Gold River	C.-B.
	CBUBT-2	Golden	C.-B.
	CBUT-37	Grand Forks	C.-B.
	CBUT-31	Greenwood	C.-B.
	CBUT-4	Hagensborg	C.-B.
	CBUT-23	Harrison Hot Springs	C.-B.
	CBUT-6	Hope	C.-B.
	CBUBT-3	Invermere	C.-B.
	CBUT-38	Kelowna	C.-B.
	CBUT-36	Madeira Park	C.-B.
	CBUHT-3	McBride	C.-B.
	CBUT-32	Midway	C.-B.
	CBUBT-14	Moyie	C.-B.
	CBUCT	Nelson	C.-B.
	CBUCT-6	New Denver	C.-B.
	CBUT-42	Osoyoos	C.-B.
	CBUPT	Pemberton	C.-B.
	CBUT-40	Penticton	C.-B.
	CBUT-30	Phoenix (Greenwood)	C.-B.
	CBUT-3	Port Alberni	C.-B.
	CBUT-17	Port Alice	C.-B.
	CBUT-19	Port Hardy	C.-B.
	CBUT-18	Port McNeill	C.-B.
	CBRG-TV	Princeton	C.-B.
	CBUHT-1	Purden Lake/Sinclair Mills	C.-B.
	CBUBT-5	Radium Hot Springs	C.-B.
	CBUT-46	Revelstoke	C.-B.
	CBUT-33	Rock Creek	C.-B.
	CBUT-26	Ruby Creek	C.-B.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBUAT-5	Salmo	C.-B.
	CBUT-43	Salmon Arm	C.-B.
	CBUT-10	Sayward	C.-B.
	CBUT-35	Sechelt	C.-B.
	CBUCT-5	Slocan	C.-B.
	CBUT-28	Sooke	C.-B.
	CBUBT-10	Sparwood	C.-B.
	CBUT-5	Squamish	C.-B.
	CBUT-14	Tahsis	C.-B.
	CBUHT-4	Tete Jaune	C.-B.
	CBUT-22	Tofino	C.-B.
	CBUAT	Trail	C.-B.
	CBUT-7	Ucluelet	C.-B.
	CBUHT-5	Valemount	C.-B.
	CBUT-41	Vernon	C.-B.
	CBUWT	Whistler	C.-B.
	CBUCT-3	Winlaw	C.-B.
	CBUT-13	Woss Camp	C.-B.
CFYK-DT		Yellowknife	T.N.-O.
	CBEX-TV	Aklavik	T.N.-O.
	CBEHT	Arviat (Eskimo Point)	Nt
	CBEIT	Baker Lake	Nt
	CBENT	Cambridge Bay	Nt
	CBEJT	Cape Dorset	Nt
	CBDDT	Dawson	Yn
	CBETT	Deline (Fort Franklin)	T.N.-O.
	CBKHT-1	Elsa	Yn
	CBDBT	Faro	Yn
	CBEST	Fort Good Hope	T.N.-O.
	CHAK-TV-1	Fort Mcpherson	T.N.-O.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBEBT-3	Fort Providence	T.N.-O.
	CBEV-TV	Fort Resolution	T.N.-O.
	CBEGT	Fort Simpson	T.N.-O.
	CBEAT	Fort Smith	T.N.-O.
	CBERT	Gjoa Haven	Nt
	CBEBT-1	Hay River	T.N.-O.
	CBII-TV	Igloolik	Nt
	CHAK-TV	Inuvik	T.N.-O.
	CFFB-TV	Iqaluit	Nt
	CBEOT	Kugluktuk (Coppermine)	Nt
	CBKHT-2	Mayo	Yn
	CBEDT	Norman Wells	T.N.-O.
	CBEKT	Pangnirtung	Nt
	CBELT	Pond Inlet	Nt
	CFYK-TV-1	Rae/Edzo	T.N.-O.
	CBECT	Rankin Inlet	Nt
	CBEMT	Resolute Bay	Nt
	CBEQT	Taloyoak (Spence Bay)	Nt
	CBEPT	Tuktoyaktuk	T.N.-O.
	CBDAT	Watson Lake	Yn
	CFWH-TV	Whitehorse	Yn
	CFYK-DT	Yellowknife	T.N.-O.

Télévision Radio-Canada

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBAFT-DT		Moncton	N.-B.
	CBAFT-3	Allardville	N.-B.
	CBAFT-7	Campbellton	N.-B.
	CBAFT-5	Charlottetown	Î.-P.-É.
	CBHFT-4	Cheticamp	N.-É.
	CBHFT-6	Digby	N.-É.
	CBAFT-2	Edmundston	N.-B.
	CBAFT-10	Fredericton	N.-B.
	CBAFT-1	Fredericton/Saint John	N.-B.
	CBAFT-4	Grand Falls	N.-B.
	CBHFT	Halifax	N.-É.
	CBAFT-9	Kedgwick	N.-B.
	CBHFT-5	Middleton	N.-É.
	CBHFT-2	Mulgrave	N.-É.
	CBHFT-7	New Glasgow	N.-É.
	CBFNT	Port au Port	T.-N.-L.
	CBAFT-8	Saint-Quentin	N.-B.
	CBAFT-6	St. Edward/St. Louis	Î.-P.-É.
	CBFJ-TV	St. John's	T.-N.-L.
	CBHFT-3	Sydney	N.-É.
	CBHFT-8	Weymouth	N.-É.
	CBHFT-1	Yarmouth	N.-É.
CJBR-DT		Rimouski	Qc
	CBST-7	Aguanish-Natashquan	Qc
	CBST-19	Baie-Comeau	Qc
	CBST-8	Baie-Johan-Beetz	Qc
	CBST-17	Blanc Sablon	Qc
	CBGAT-6	Cap-Chat	Qc
	CBGAT-14	Carleton	Qc

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBGAT-5	Causapscal	Qc
	CBGAT-15	Chandler	Qc
	CBGAT-16	Cloridorme	Qc
	CBGAT-17	Gaspé	Qc
	CBST-9	Gethsémani/La Romaine	Qc
	CBGAT-3	Grande-Vallée	Qc
	CBGAT-9	Gros-Morne	Qc
	CBST-11	Harrington Harbour	Qc
	CBST-1	Havre-St-Pierre	Qc
	CBST-13	La Tabatière	Qc
	CBGAT-19	Lac-Humqui	Qc
	CBGAT-18	L'Anse-à-Valleau	Qc
	CJBR-TV-1	Latour	Qc
	CBGAT-23	Les Méchins	Qc
	CBST-18	Longue-Pointe-de-Mingan	Qc
	CBGAT-8	Marsoui	Qc
	CBGAT	Matane	Qc
	CBGAT-1	Mont-Climont	Qc
	CBGAT-4	Mont-Louis	Qc
	CBGAT-10	Mont-Louis-en-Haut	Qc
	CBGAT-2	Murdochville	Qc
	CBST-15	Old Fort Bay	Qc
	CBGAT-20	Percé	Qc
	CBGAT-21	Port-Daniel (partie est)	Qc
	CBGAT-13	Rivière-à-Claude	Qc
	CBGAT-22	Rivière-au-Renard	Qc
	CBST-6	Rivière-au-Tonnerre	Qc
	CBST-16	Rivière-Saint-Paul	Qc
	CBST-14	Saint-Augustin (Saguenay)	Qc
	CBGAT-11	Sainte-Anne-des-Monts	Qc

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBGAT-7	Saint-René-de-Matane	Qc
	CBST	Sept-Îles	Qc
	CBST-12	Tête-à-la-Baleine	Qc
CBVT-DT		Québec	Qc
	CBVT-6	Beauceville	Qc
	CBVT-4	Lac-Etchemin	Qc
	CBVT-3	Lac-Mégantic	Qc
	CBVT-5	Saint-Fabien-de-Panet	Qc
	CBVT-8	Stoneham	Qc
	CBVT-7	Tewkesbury	Qc
	CBVT-9	Thetford Mines	Qc
CBFT-DT		Montréal	Qc
	CBFAT-1	Chapais	Qc
	CBFAT	Chibougamau	Qc
	CBFGT	Chisasibi (Fort-George)	Qc
	CBFT-11	Churchill Falls	T.-N.-L.
	CBFT-13	Fermont	Qc
	CBIMT-1	Ile-du-Havre-Aubert	Qc
	CBIMT	Iles-de-la-Madeleine	Qc
	CBFI-TV	Inukjuak	Qc
	CBFQ-TV	Kuujuaq (Fort Chimo)	Qc
	CBFT-14	La Tuque	Qc
	CBFT-12	Labrador City	T.-N.-L.
	CBFT-5	Manouane	Qc
	CBFK-TV	Mistassini (Kuujuarapik)	Qc
	CBFT-2	Mont-Laurier	Qc
	CBFT-9	Mont-Saint-Michel	Qc
	CBFT-1	Mont-Tremblant	Qc
	CBFT-6	Obedjiwan	Qc
	CBFT-4	Parent	Qc

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBFMT	Poste-de-Mistassini	Qc
	CBFP-TV	Povungnituk	Qc
	CBFRT	Radisson	Qc
	CBFT-3	Saint-Michel-des-Saints	Qc
	CBFS-TV	Salluit	Qc
	CBFT-8	Schefferville	Qc
	CBFHT	Waskaganish	Qc
	CBFV-TV	Waswanipi	Qc
	CBFWT	Wemindji	Qc
	CBFT-7	Weymont	Qc
	CBFT-15	Whitehorse	Yn
CBOFT-DT		Ottawa	ON
	CBOFT-1	Chapeau	Qc
	CBOFT-3	Notre-Dame-du-Laus	Qc
	CBOFT-2	Rapides-des-Joachims	Qc
CBLFT-DT		Toronto	Ont.
	CBLFT-11	Barrie	Ont.
	CBLFT-13	Belleville	Ont.
	CBLFT-22	Chapleau	Ont.
	CBLFT-10	Chatham	Ont.
	CBLFT-24	Dubreuilville	Ont.
	CBLFT-6	Elliot Lake	Ont.
	CBLFT-7	Espanola	Ont.
	CBLFT-26	Geraldton	Ont.
	CBLFT-21	Gogama	Ont.
	CBLFT-5	Hearst	Ont.
	CBLFT-4	Kapuskasing	Ont.
	CBLFT-14	Kingston	Ont.
	CBLFT-8	Kitchener	Ont.
	CBLFT-9	London	Ont.

Station	Réémetteur	Ville	Province
	CBLFT-25	Manitouwadge	Ont.
	CBLFT-27	Mattawa	Ont.
	CBLFT-19	Nipigon	Ont.
	CBLFT-15	Penetanguishene	Ont.
	CBLFT-12	Peterborough	Ont.
	CBLFT-17	Sarnia	Ont.
	CBLFT-20	Sault Ste. Marie	Ont.
	CBLFT-1	Sturgeon Falls	Ont.
	CBLFT-2	Sudbury	Ont.
	CBFST-2	Témiscaming	Ont.
	CBLFT-18	Thunder Bay	Ont.
	CBLFT-3	Timmins	Ont.
	CBLFT-23	Wawa	Ont.
	CBEFT	Windsor	Ont.
CBWFT-DT		Winnipeg	Man.
	CBWFT-10	Brandon	Man.
	CBWFT-9	Dryden	Ont.
	CBWFT-2	Flin Flon	Man.
	CBWFT-11	Fort Frances	Ont.
	CBWFT-7	Kenora	Ont.
	CBWFT-12	Oak Lake	Man.
	CBWFT-6	Pine Falls	Man.
	CBWFT-3	St. Lazare	Man.
	CBWFT-4	Ste. Rose du Lac	Man.
	CBWFT-1	The Pas	Man.
	CBWFT-5	Thompson	Man.

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBKFT-DT		Regina	Sask.
	CBKFT-9	Bellegarde	Sask.
	CBKFT-3	Debden	Sask.
	CBKFT-6	Gravelbourg	Sask.
	CBKFT-11	Leoville	Sask.
	CBKFT-10	Moose Jaw	Sask.
	CBKFT-12	North Battleford	Sask.
	CBKFT-7	Ponteix	Sask.
	CBKFT-2	Prince Albert	Sask.
	CBKFT-1	Saskatoon	Sask.
	CBKFT-4	St. Brieux	Sask.
	CBKFT-8	Willow Bunch	Sask.
	CBKFT-5	Zenon Park	Sask.
CBXFT-DT		Edmonton	Alb.
	CBXFT-1	Bonnyville	Alb.
	CBRFT	Calgary	Alb.
	CBXFT-2	Falher	Alb.
	CBXFT-6	Fort McMurray	Alb.
	CBXFT-8	Grande Prairie	Alb.
	CBXFT-7	Hinton	Alb.
	CBXFT-3	Lethbridge	Alb.
	CBXFT-11	Medicine Hat	Alb.
	CBXFT-5	Peace River	Alb.
	CBXFT-9	Plamondon	Alb.
	CBXFT-4	Red Deer	Alb.

Station	Réémetteur	Ville	Province
CBUFT-DT		Vancouver	C.-B.
	CBUFT-6	Chilliwack	C.-B.
	CBUFT-5	Dawson Creek	C.-B.
	CBUFT-2	Kamloops	C.-B.
	CBUFT-1	Kelowna	C.-B.
	CBUFT-7	Kitimat	C.-B.
	CBUFT-4	Prince George	C.-B.
	CBUFT-3	Terrace	C.-B.